

L'hon. M. Walker: Je reconnais que mon ami a fait cela par inadvertance.

L'hon. M. Pearson: A propos de citations et d'interprétations erronées, monsieur l'Orateur, je devrais peut-être faire une mise au point ou deux sur des observations qui m'ont été adressées cet après-midi durant mon exposé. J'ai rappelé que, dans une allocution à la radio, le premier ministre a prétendu que son gouvernement n'avait pas, comme son méchant prédécesseur, une politique d'argent cher. Le premier ministre m'a reproché d'avoir employé le mot "méchant". J'ai ici le texte de sa radio-allocution, et c'est parfaitement vrai que, même s'il a formulé des remarques sur le parti libéral et le gouvernement précédent, il n'a pas employé le mot "méchant". Voici cependant ce qu'il a dit:

Une question s'est posée au sujet du crédit des banques commerciales prises individuellement. Certains parlent d'une crise d'argent cher.

Permettez-moi de tirer la chose au clair. Le gouvernement n'a aucune "politique d'argent cher," comme il y en a eu une en 1955 et 1956 où la politique d'argent cher était celle du gouvernement libéral.

C'est tout à fait vrai qu'il n'a pas accolé le mot "méchant" au gouvernement libéral, quel qu'ait été son sentiment.

Le très hon. M. Diefenbaker: Non, ce n'est pas là ma façon de penser, et l'honorable député n'a pas le droit de parler ainsi.

L'hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, j'avais paraphrasé les paroles du premier ministre, et maintenant je les cite textuellement. Le premier ministre s'est formalisé de ce que j'ai signalé que, dans cette allocution à la radio, il a donné à entendre que les banques traitaient injustement les petits emprunteurs. Le premier ministre a déclaré ensuite, comme en fait foi le texte que je cite maintenant:

Il n'existe pas de politique semblable à l'heure actuelle.

C'est-à-dire une politique d'argent cher.

Les événements actuels résultent de forces économiques naturelles et sont imputables aux exigences de la reprise économique phénoménale.

Une reprise économique phénoménale qui, je me permettrai de le signaler, a laissé sans emploi 5.6 p. 100 de notre effectif ouvrier. Puis il a ajouté:

Les taux d'intérêt ont monté. Les banques commerciales ont limité leurs opérations de prêt, ce qui fait qu'il est bien plus difficile et bien plus coûteux que jamais pour le Canadien moyen de se procurer de l'argent.

Un petit peu plus loin il a dit:

On me demande maintenant ce qu'il faut faire. Une économie dynamique ne peut jamais être stationnaire. L'expansion doit être le mot d'ordre. Il faut satisfaire équitablement les demandes raisonnables de crédit.

Je veux que ce soit clair...

J'ai déjà cité ce passage cet après-midi.

... et parfaitement clair. Le gouvernement n'a pas l'intention de rester là et voir les petits commerçants, les agriculteurs, les constructeurs d'habitations et les petits emprunteurs privés de l'occasion de participer à la nouvelle prospérité du Canada par suite de pratiques arbitraires en matière de crédit.

Si ce texte ne signifie pas que les banques se livrent à des pratiques arbitraires en matière de crédit au détriment du petit emprunteur, je ne connais plus le sens des mots. C'est bien le sens que lui ont donné les journaux d'un bout à l'autre du pays; le ministre des Finances a émis la même opinion. Le lendemain de l'émission, nous pouvions lire dans les journaux des manchettes comme celle du *Star* de Toronto: "Diefenbaker avertit les banquiers qui étouffent les petites gens", et une nouvelle de la *Presse canadienne* parue dans le *Journal* d'Ottawa sous la rubrique: "Le premier ministre invite les banques à favoriser davantage les petites gens".

Cet après-midi, le ministre des Finances s'est offusqué d'une observation que j'ai faite à propos de ce qu'il a dit à une séance du Comité de la banque et du commerce en 1954, parce que je ne pouvais pas me reporter au texte même du compte rendu. J'ai le texte en mains et je puis assurer au ministre,—c'est-à-dire que je le ferais s'il occupait son siège,—que ce texte confirme bien clairement ce que j'ai dit cet après-midi, à savoir qu'il avait l'intention arrêtée à cette époque, avec l'aide du gouverneur de la Banque du Canada, d'imputer la responsabilité des politiques monétaires au gouvernement d'alors qui, soit dit en passant, l'a acceptée.

Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture a nié très énergiquement certaines de mes déclarations cet après-midi et s'est opposé fortement à l'observation que j'ai faite portant que la moyenne du revenu agricole net pour la période comprise entre 1946 et 1956 a dépassé de 100 millions de dollars le revenu net de 1958.

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, si l'honorable député me le permet, nous parlions à ce moment-là du revenu agricole et non du revenu agricole net.

L'hon. M. Martin: Non, nous parlions du revenu agricole net.

L'hon. M. Pearson: Si le ministre m'avait écouté, il saurait fort bien de quoi je parlais. J'ai dit que le revenu net,—et je cite mon propre texte,—était inférieur de 100 millions de dollars en 1958 à la moyenne pour la période de dix ans allant de 1946 à 1956. Le ministre est alors intervenu pour dire: "Je nie..."

Je m'excuse auprès de la Chambre au sujet de ces chiffres, monsieur l'Orateur, car j'ai